

Cahiers du Celec

ISSN : 2801-2305

13 | 2018

Norme et transgression dans le domaine hispanique

Le « sécessionnisme linguistique valencien »

Un « modèle » de transgressions et de débordements

Franck Martin

 <https://publications-prairial.fr/celec/index.php?id=459>

Electronic reference

Franck Martin, « Le « sécessionnisme linguistique valencien » », *Cahiers du Celec* [Online], 13 | 2018, Online since 05 juin 2023, connection on 01 juillet 2023. URL : <https://publications-prairial.fr/celec/index.php?id=459>

Copyright

CC BY 4.0

Le « sécessionnisme linguistique valencien »

Un « modèle » de transgressions et de débordements

Franck Martin

OUTLINE

1. Du processus de normativisation de la langue catalane et de sa réception en territoire valencien : l'autorité comme garant, modèle et instigateur
 2. L'édification du sécessionnisme linguistique valencien : l'autorité perçue comme excessive
 3. Le sécessionnisme linguistique valencien : un modèle de transgressions et de débordements
- Conclusion

TEXT

« Notre humanité est confrontée à la différence. La question est de savoir jusqu'où la différence linguistique peut être considérée comme un luxe ou une menace¹. »

- 1 Élément central de l'espace identitaire de la Communauté valencienne – maîtrisé ou non, le valencien est un référent diacritique dans le degré d'adscription de la population à son territoire, le facteur d'objectivation le plus explicite de l'expression de la valencianité –, le valencien est considéré par la linguistique romane – espagnole et internationale – comme une variété, une variation linguistique, une modalité dialectale, un dialecte du catalan. En d'autres termes, il existe une parenté entre valencien, catalan et majorquin, comme l'indique Joan Coromines dans son *Diccionari etimològic de la Lengua Catalana* – « Notre langue est une. Le valencien est le catalan des Valenciens² » –, ou Antoni Ferrando i Francés, professeur de linguistique valencienne au sein du département de philologie catalane de l'université de Valence :

Le catalan, le valencien et le majorquin sont les trois [...] variétés d'un unique diasystème linguistique, scientifiquement connu sous le nom de langue catalane [...] les prétendues spécificités d'une variété sont [...] partagées dans le temps et dans l'espace par les autres [...] catalan, valencien et majorquin sont de simples dénominations qui désignent l'ensemble des parlers des communautés historiques respectives³.

- 2 Diverses voix se font néanmoins entendre, depuis quelques années, pour défendre une langue valencienne, une, autochtone et indépendante, au même titre et sans moins de légitimité qu'il existe une langue française ou anglaise. Il s'agit, pour les défenseurs de cette autochtonie, appelés sécessionnistes, de nier toute filiation catalane, ce qui se traduit, sur le plan linguistique, par diverses transgressions et, sur le plan social, par de multiples débordements. Concrètement, incarnée par des instances de codification en place depuis des décennies, l'autorité se heurte à un ensemble de contestations et de rejets et, parce qu'elle est perçue comme source, non plus d'unité, mais de nivellement et d'uniformisation, la norme que ces instances prescrivent et incarnent induit transgressions et débordements. Au point que, dans ses tentatives pour imposer un catalan contre-normé, le sécessionnisme linguistique valencien est lui-même devenu un modèle de transgressions et de débordements.

1. Du processus de normativisation de la langue catalane et de sa réception en territoire valencien : l'autorité comme garant, modèle et instigateur

- 3 Fruit de multiples initiatives, culturelles, linguistiques et politiques, en faveur de la langue catalane au cours des siècles précédents, le processus de normativisation du catalan remonte au premier tiers du xx^e avec, pour étapes décisives, la publication de la *Gramática de la Lengua Catalana* (1912) de Pompeu Fabra, des *Normes Ortogràfiques* (1913) de l'Institut d'études catalanes, puis, du *Diccionari ortogràfic*

(1917) et de la *Gramàtica Catalana* (1918) de Pompeu Fabra. Le but de ces travaux : codifier la langue catalane en prenant en considération ses différentes modalités, dont celles de Valence.

En élevant la langue écrite au-delà des parlars valenciens actuels, en la faisant reposer sur le valencien du xv^e siècle et sur celui de ces contrées où il est aujourd'hui le plus purement conservé, il en ressortira un valencien qui ne sera pas une autre langue que notre langue catalane [...] la modalité valencienne de la langue catalane, aux côtés de notre modalité et de la modalité majorquine⁴.

- 4 L'accession au pouvoir de Primo de Rivera en 1923 porta un coup d'arrêt à la diffusion de ces travaux. Dès sa proclamation, la seconde République permit néanmoins une réactivation du processus. En dépit d'une préférence accordée au castillan, la nouvelle constitution fut en effet la toute première *Ley de las leyes* à envisager l'existence d'autres langues (« El castellano es el idioma oficial de la República [...] sin perjuicio de los derechos que las leyes del Estado reconozcan a las lenguas de las provincias o regiones⁵. »), et la normativisation du catalan put parvenir à son terme, avec une volonté réitérée d'éviter toute subordination : « On ne prétend assujettir aucune variété à une autre : il s'agit simplement qu'au sein de chacune des trois grandes régions de langue catalane, soit accompli un travail de dépuración et de redressement de la langue⁶. » Cette même année fut publié le *Diccionari General de la Llengua Catalana*, puis, furent signées les *Normes de Castellón* qui, au-delà de leur portée strictement linguistique, appellent deux remarques : leur caractère fédérateur mis en exergue dès l'introduction (« Il n'y a pas de vaincus, car les autorités philologiques signataires maintiennent leurs points de vue scientifiques [...] toutes respectent les graphies approuvées⁷. ») et l'absence de coercition (« Les écrivains, les maisons d'édition, les universités, l'Administration, les moyens de communication, l'ensemble de la société valencienne ont pleinement assumé, sans imposition d'aucune sorte, ce début d'accord orthographique⁸. »). Ainsi, lors de la Fête du livre de 1933, la municipalité valencienne mit à la disposition du public un exemplaire gratuit des *Normes de Castellón* et ouvrit un service d'aide à la correction de divers documents rédigés en catalan. Cette même année, Manuel Sanchis Guarner publia *La Llengua dels Valencians*, livre phare du valencianisme culturel et politique, puis,

Carles Salvador i Gimeno fit paraître d'autres travaux aux titres évocateurs : *Vocabulari Ortogràfic Valencià, precedit d'una Declaració i Normes Ortogràfiques* (1933), *Ortografia valenciana amb exercicis pràctics* (1934)...

- 5 Favorisées par la publication des *Normes de Castellón*, ces initiatives nous situent, dès lors, au cœur du principe d'autorité. Parce que voulues, puis conçues, dans le respect des singularités de chaque ensemble, et même signées en territoire valencien, ces *Normes* sont parvenues à incarner ce que nous pourrions appeler une autorité réussie. Dans un esprit de concorde, se gardant de toute subordination, les signataires ont réussi, sans instituer une quelconque académie – propre à générer dissensions et conflits –, tant à légitimer leurs travaux qu'à asseoir et à faire reconnaître leur autorité au sens littéral du terme : être, pour Valence, la Catalogne et les Baléares, le garant, le modèle et l'instigateur d'un ensemble de normes. En ce sens, ils s'inscrivent dans la droite ligne des réflexions des philosophes Hannah Arendt, et, plus tardivement, Alain Renaut, sur deux des ressorts de l'autorité, l'absence de coercition et la légitimité : « L'autorité exclut l'usage de moyens extérieurs de coercition ; là où la force est employée, l'autorité proprement dite a échoué⁹. » ; « L'autorité, c'est le pouvoir, plus la reconnaissance de sa légitimité¹⁰. »

2. L'édification du sécessionnisme linguistique valencien : l'autorité perçue comme excessive

- 6 Durant de longues années, aucune entreprise de contre-normativisation du catalan ne vit le jour. En raison, assurément, de la politique linguicide élaborée par le régime franquiste à l'encontre des langues périphériques (« Habla cristiano », « Habla la lengua del imperio »). En raison également de l'adhésion des Valenciens à l'unité de la langue catalane. Ce n'est qu'au moment de la prise de conscience d'un régime finissant, puis, de l'ouverture du processus d'autonomisation, que le sécessionnisme commença à se faire entendre : sur le front de la linguistique et sur le terrain politique, ce dernier parvenant, très vite, à monopoliser l'ensemble des débats.

- 7 Sur le plan linguistique, la première offensive fut conduite par Miquel Adlert i Noguerol, auteur des *Normes de Torre*, puis, des *Normes de Murta* (du nom des revues qui en assurèrent la publication). Conçues pour s'affranchir de l'accord de 1932 et, ce faisant, pour revendiquer une identité valencienne plus marquée, dans un contexte national d'affirmation extrêmement forte des nationalismes périphériques sur la scène politique (pour Valence : rédaction d'un « avant-projet de constitution pour l'État valencien : 1904 », de deux « projets de Man-communauté valencienne : 1919 », d'un « Statut de la Région valencienne : 1931 »...), ces deux contre-normativisations suscitèrent de nombreuses critiques formulées, au plan national, par une autre autorité, l'Académie royale espagnole (« El valenciano es una variedad dialectal del catalán; es decir, del idioma hablado en las Islas Baleares, en la Cataluña francesa y española [...], en la mayor parte del País Valenciano [...] ¹¹ ») et, au plan local, par la classe universitaire :

Nous, citoyens du Pays Valencien [...] déclarons : Que, en tant que Valenciens, nous parlons une même langue, la langue catalane, conjointement avec le reste des Pays Catalans, avec lesquels nous nous considérons unis dans une même culture [...] 4. Que cette unité linguistique et culturelle ne suppose aucun impérialisme catalan ni aucune volonté de cesser d'être Valenciens ¹².

- 8 Le mouvement sécessionniste parvint néanmoins à prendre corps, sous l'influence notamment de Xavier Casp i Vercher et de Miquel Adlert i Noguerol. Le premier balaya l'initiative de l'Académie royale espagnole en ces termes : « Los oficialmente intelectuales siguen insistiendo en que la lengua valenciana [...] es una variedad de la lengua catalana [...] Esto es cosa de los filólogos ¹³. » Le second publia *En Defensa de la Llengua Valenciana; perquè i com s'ha d'escriure la que es parla*, centré sur le rejet d'une autorité, non pas quelconque, mais perçue comme pancatalaniste car empreinte de catalanité : « El idioma valenciano ha existido siglos sin filólogos [...] es demencial la pretensión pancatalanista de sustituir la lengua valenciana por la catalana ¹⁴. »
- 9 À partir de 1978, dans l'élan de la période transitionnelle, la contre-normativisation devint le cheval de bataille de l'Académie de culture valencienne, composée de diverses personnalités engagées dans la vie associative, culturelle et/ou politique de la région et attachées à

la défense d'une valencianité très marquée. Déterminée à rejeter l'autorité des *Normes* de 1932, cette institution rédigea cinq codifications, dont la dernière (1981) fut baptisée *Normes del Puig* (du nom du lieu de sa signature : monastère de Santa María del Puig). Condamnée par les universitaires, cette codification reçut le soutien de diverses associations, dont Lo Rat Penat, pourtant signataire des *Normes* de 1932 (signe, s'il en était besoin, d'une réelle politisation de la question linguistique), ainsi que d'une partie du clergé, éditeur d'une version contre-normée des *Évangiles*. Surtout, la contre-normativisation bénéficia de l'appui d'une partie de la classe politique, au point qu'il est possible de dater de cette période la structuration du sécessionnisme. Ainsi, Manuel Broseta Pont (sénateur UCD) intervint au Sénat pour affirmer que « ni la lengua valenciana es lengua catalana, ni la cultura valenciana es cultura catalana¹⁵ » et pour remettre en cause les *Normes* de 1932. Puis, par le jeu de multiples collusions, d'autres responsables du gouvernement préautonome parvinrent à officialiser la publication de divers textes juridiques contre-normés, leurs plus belles victoires étant : la Constitution espagnole de 1978 (BOE du 29/12/1978), le Statut d'autonomie de la Communauté valencienne de 1982 (DOGV du 15/02/1982) et, tout aussi déconcertant, la Loi d'usage et d'enseignement du valencien de 1983 (BO des *Corts* valenciennes du 02/12/1983).

- 10 À partir de cette période, à l'étroit en territoire valencien, divers sécessionnistes entreprirent de porter leurs revendications hors les murs. Ainsi, après avoir saisi le Vatican, l'évêque de Valence déclara, triomphant, à son retour de Rome : « He conseguido de Roma la denominación de Lengua Valenciana¹⁶. » Dans le même temps, fut créé un Comité pour la promotion linguistique et culturelle de la langue valencienne qui entreprit, dans son rejet de l'autorité instituée, de défendre le sécessionnisme au niveau européen pour : « Ouvrir la langue valencienne au monde [...] Obtenir les aides qu'obtiennent d'autres langues [...] Demander une reconnaissance officielle des *Normes* de la RACV [...] Obtenir un ISBN propre au valencien¹⁷ ». En 1997, le sécessionnisme remporta une grande victoire. *Alternativa Universitària* porta plainte contre l'université de Valence pour le contenu de ses statuts empreints, à ses yeux, d'une trop forte catalanité. Le Tribunal constitutionnel confirma la validité des statuts de l'université. Néanmoins, profitant de la présence majoritaire du Parti

populaire au Parlement valencien, les sécessionnistes réussirent à faire adopter une résolution qui, par sa référence à une langue valencienne, différente et différenciée, conforta leur engagement : « El idioma valenciano es el idioma de todos los valencianos, diferente y diferenciado de las otras lenguas del Estado español sin ninguna ambigüedad, matiz o asimilación con otras lenguas amparadas en criterios académicos, científicos o cualesquiera otros ajenos a la legalidad vigente¹⁸. » Et chaque institution continua de souscrire à la normativisation de son choix, comme le montre cette publication du maire de Catarroja, axée sur le thème, une fois de plus, de l'autorité :

Il n'y a pas de normes officielles [...]. Le fait que la Conselleria [...] ait choisi certaines normes [...] ne fait pas des normes choisies des normes officielles, puisque la Conselleria ne dispose d'aucune sorte d'autorité de normativisation, pas plus que la Generalitat, ni le Parlement de la région [...] et encore moins l'Université¹⁹.

- 11 À partir de 1998, divers travaux furent entrepris pour tenter de résoudre ce conflit d'autorité. Les universités de Valence, Alicante et Castellón publièrent *Sobre la llengua dels valencians, Informes i documents*, centré sur la reconnaissance de l'unité linguistique des territoires et sur la réaffirmation des *Normes de Castellón* comme incarnation de l'autorité. Ces travaux débouchèrent sur une initiative dont le nom donnait à penser qu'elle serait le sésame de cette course à l'autorité, le Pacte linguistique, qui donna naissance à l'Académie valencienne de la langue, chargée « de déterminer et d'élaborer les normes linguistiques [...] à partir des *Normes de Castellón*²⁰. » Dès sa création, cette Académie parvint à inscrire la langue propre dans son espace d'appartenance : « La lengua propia e histórica de los valencianos, es también la que comparten las comunidades autónomas de Cataluña y las Islas Baleares, y el Principado de Andorra²¹. » Pour autant, l'Académie royale de culture valencienne (dans un souci d'harmoniser les dénominations des différentes Académies – *Real Academia de la Lengua Española*, *Real Academia de la Lengua Vasca*, *Real Academia de Historia...* –, Juan Carlos lui conféra le titre de « Royale » le 8 mars 1991) réaffirma son rejet des *Normes* de 1932, sa propre compétence en matière de normativisation, et son entière légitimité à faire figure d'autorité :

La RACV affirme que la langue valencienne [...] est conceptuellement, structurellement et scientifiquement, une langue autochtone [...] considère être l'institution compétente et légitime pour définir, à partir de fondements historiques et scientifiques, les questions linguistiques valenciennes, ainsi que les normes grammaticales qui correspondent à la pureté de notre langue et à sa réalité historique et actuelle²².

- 12 Parallèlement, les sécessionnistes poursuivirent leurs actions au-delà de l'espace valencien, en participant à divers salons, dont Expolingua: FERIA de Lenguas Minoritarias. Après les éditions de Lisbonne, puis de Rome, celle de Madrid fut, en avril 1998, l'occasion de présenter Valence comme une victime des appétits impérialistes ou colonialistes catalans : quelque quatre cents ouvrages furent exposés, tous rédigés dans un catalan contre-normé, ainsi qu'une carte qui, sous le titre de *Communautés linguistiques d'Europe*, excluait Valence de l'espace catalanophone, et un tableau stratégiquement intitulé : « Le valencien, une langue d'Europe²³. » Et, au niveau européen précisément, cependant que la Catalogne, les Baléares et Valence envoyèrent à Bruxelles une seule et même version, en catalan, de la Constitution européenne, les sécessionnistes tentèrent de faire approuver une version contre-normée. Rejetée par le Parlement européen, cette initiative les incita à publier un nouveau manifeste dont le champ lexical rendait compte d'une réelle crispation dans cette lutte pour l'autorité : « Lo Rat Penat manifeste sa répulsion face à la tentative de certification à Bruxelles de l'unité des langues valencienne et catalane [...] une nouvelle attaque au patrimoine culturel et historique des Valenciens [...] un attentat à l'État de Droit²⁴. »
- 13 À partir de 2006, la rédaction du nouveau Statut d'autonomie de la Communauté valencienne suscita quelques espoirs, d'autant qu'il réaffirma l'autorité des Normes de 1932 et la légitimité de l'Académie valencienne de la langue à faire figure d'autorité. Ce texte fut pourtant, à son tour, un blanc-seing aux sécessionnistes : il officialisa les deux dénominations de la région – Pays valencien, plébiscité par les tenants de l'unité linguistique, vs Royaume de Valence, cher aux sécessionnistes –, fit nommément référence à une langue valencienne dans toute la pluralité possible de son expression – *lengua valenciana* et *idioma valenciano* – et, pour éluder toute référence à une filiation ca-

talane, se garda de l'inscrire dans l'espace catalanophone : « Tambièn se define la lengua valenciana como propia de la Comunitat Valenciana y el idioma valenciano, junto al castellano, los dos idiomas oficiales²⁵. » Enfin, en mars 2015, le parlement valencien approuva la Loi de reconnaissance, protection et promotion des marqueurs identitaires du peuple valencien qui officialise, sinon consacre, par de multiples occurrences, la dénomination langue valencienne, et qui envisage, pour l'arbitrage des subventions destinées aux établissements culturels, la création d'un Observatoire des marqueurs identitaires composé de représentants de diverses institutions sécessionnistes : « El Observatorio estará integrado por: Un o una representante de la asociación cultural Lo Rat Penat. Un o una representante de la Real Academia de Cultura Valenciana²⁶. » Les ouvrages rédigés dans une langue contre-normée ont ainsi de beaux jours devant eux. D'autant que, parallèlement à leurs démarches politiques, les sécessionnistes ont su profiter de l'amélioration des techniques d'édition pour produire quantité d'ouvrages dans un catalan contre-normé. Surtout, internet est devenu un outil de prosélytisme susceptible de pérenniser l'ensemble de leurs publications. Parmi les sites les plus représentatifs figure celui de l'Académie royale de culture valencienne, qui nie toute légitimité aux *Normes de Castellón* et qui l'énonce en des termes suffisamment péremptaires pour circonvenir les moins avertis : « La Section de Langue et Littérature Valenciennes est l'institution chargée [...] de la normativisation [...] en se basant sur la réalité linguistique valencienne et sur des critères scientifiques²⁷ ».

- 14 De telle sorte que, si son enracinement a nécessité quelques années, le sécessionnisme bénéficie aujourd'hui d'une ouverture sur le monde suffisamment étendue et active pour accroître son rayonnement, inscrire ses revendications dans la durée, voire leur assurer une certaine pérennité, et pour tenter de prétendre, à son tour, à une certaine légitimité. En étant perçue comme excessive et empreinte d'un autoritarisme débridé, et en raison d'une forte ingérence de la classe politique en matière linguistique, l'autorité initialement incarnée par les *Normes de Castellón* n'est plus considérée comme source d'unité mais de nivellement et d'uniformisation. La mobilisation induite contre les normes établies s'est voulue et se veut, à son tour, garante, modèle et, non plus seulement instigatrice, mais prescriptrice de ses propres règles. Parce que cette entreprise n'a pas pleinement abouti, elle

pourrait être niée. Elle mérite un ultime développement. En effet, au risque d'ouvrir une boîte de Pandore, l'étude des pratiques et des motivations sécessionnistes permet d'illustrer le lien qui peut unir autorité, transgression et débordement, et révèle les enjeux qui, mêlant imposition, résistance, rejet et désobéissance, sous-tendent ce rapport à l'autorité.

3. Le sécessionnisme linguistique valencien : un modèle de transgressions et de débordements

15 Déterminés à rejeter toute autorité au motif d'être en lien avec l'expression d'une quelconque catalanité, les sécessionnistes ont tout d'abord investi le champ de la linguistique en présentant de façon outrancière les modalités valenciennes du catalan :

Le valencien et le catalan ont tellement de différences morphologiques, syntactiques et surtout phonétiques, en dehors d'un riche vocabulaire propre et différencié, que, honnêtement, ils ne peuvent pas être considérés par les linguistes comme la même langue [...] il est aussi absurde de vouloir unifier le valencien et le catalan qu'il le serait de vouloir unifier le castillan et le français²⁸.

Un autre exemple est le *Diccionari diferencial valencià-català* de Carles Recio Alfaro, composé d'un texte en « langue valencienne » et d'une « traduction » en langue catalane :

Langue valencienne : Este DICCIONARI DIFERENCIAL entre les nostres dos llengües germanes, la Valenciana i la Catalana, no busca més que la Pau i la Cordialitat entre nosatros [...]. El missatge final de l'obra ben clar està: Si se pot fer un diccionari entre dos llengües, vol dir que les dos existixen. Sense discussió. La Llengua Valenciana i la Catalana, a este cas. I que ningú es puga assustar per lo que es sencillament una Certa. / *Langue catalane* : Aquest DICCIONARI DIFERENCIAL entre les nostres dues llengües germanes, la Valenciana i la Catalana, no cerca una altra cosa que la Pau i la Cordialitat entre nosaltres [...]. El missatge final de l'obra és ben clar: Si es pot fer un diccionari entre dues llengües, vol dir que les dues existeixen. Sense discussió. La Llen-

*gua Valenciana i la Catalana, a aquest cas. I que ningú no es pugui esglaiar per allò que és senzillament una Certesa*²⁹.

- 16 Face à une présentation aussi singulière sur le fond et aussi abrupte sur la forme – « sans discussion », « c'est simplement une Certitude » –, on comprend l'écho que cet ouvrage reçut au sein de la classe universitaire : « Une des meilleures œuvres d'humour philologique³⁰. » D'autres travaux ont été consacrés à deux notions propres à la linguistique, langue et dialecte. Bien des difficultés subsistent pour les délimiter. Elles ne sauraient suffire à revendiquer une indépendance du valencien. Parmi les exemples les plus significatifs figure *¿Valenciano o catalán?* de Vicente Luis Simó Santonja qui, à contre-courant, se propose de démontrer scientifiquement : « que el catalán es un dialecto del valenciano³¹ ». D'autres auteurs ont relayé cet argumentaire en élevant au rang de dialectes certaines modalités valenciennes. Car, expliquent-ils pour mieux s'affranchir de l'autorité des Normes de 1932, si le valencien peut se prévaloir de divers dialectes, il est lui-même une langue. La langue propre de Valence recouvre, il est vrai, une superficie suffisamment étendue pour abriter diverses modalités. Elle obéit, toutefois, à un principe universel : « Comme cela se produit dans toutes les langues, la nôtre n'est pas uniforme dans tout son espace, il existe diverses modalités régionales dans la façon de la parler ou divers dialectes³². » Plus récemment, José Ángeles Castelló a eu recours au critère d'intercompréhension pour définir langue en regard de dialecte, en privilégiant toutefois l'observation empirique, puis, la tautologie : « Una atención mínima a un programa de la televisión catalana propondrá una considerable lista de vocablos [...] desconocidos del oyente valenciano. En la medida en que el hablante valenciano medio no lo entiende es prueba irrefutable de que es otra lengua [...] Y no lo digo yo, lo dice la lingüística³³. » De son côté, Chimo Lanuza Ortuño étai sa présentation en se référant à d'éminents linguistes. Si la démarche tend à crédibiliser son propos, ses références donnent lieu à des interprétations prédéterminées et à de multiples transgressions. Ainsi, Chimo Lanuza Ortuño cite, dans un catalan contre-normé, le linguiste américain William J. Entwistle : « On dit habituellement d'un dialecte qu'il possède un centre géographique d'irradiation et [...] qu'il se situe dans un rapport de dépendance évidente au regard d'un centre linguistique³⁴. » D'où il conclut, en s'exonérant de tout raisonnement :

« La réalité de cette définition est facilement observable : il est complètement impossible de l'appliquer au valencien, car il n'entretient pas un rapport de dépendance évidente au regard d'un autre centre linguistique (Barcelone s'entend)³⁵. » Chimo Lanuza Ortuño se garde, par ailleurs, de préciser qu'Entwistle a intitulé son étude : *Las Lenguas de España: Catalán, Vasco y Gallego-portugués*, sans y inclure le valencien et, encore moins, une langue valencienne. Il se garde également de faire référence à la carte qui présente la Catalogne et la partie valencianophone dans un seul et unique ensemble appelé, non pas catalanophone, mais – sans doute est-ce là que le bât blesse – catalan. Enfin, l'auteur oublie ces autres observations du linguiste : « [el] catalán [...] ocupa toda Cataluña y las islas Baleares, la costa valenciana y la ciudad de Alghero, en Cerdeña³⁶ » En se référant à une partie des travaux d'Entwistle et en occultant l'argumentation principale, Chimo Lanuza Ortuño convertit ainsi le linguiste, si ce n'est en défenseur, en allié du sécessionnisme. En ce sens, l'exercice ne saurait être considéré comme une rhétorique empreinte d'impartialité : viscéralement déterminé à rejeter toute forme d'autorité en lien avec la Catalogne, il est, à travers l'argumentation linguistique, une incarnation de la transgression.

- 17 Sur le plan historique, cependant que tous les historiens s'accordent sur l'introduction de la langue catalane à Valence, au XIII^e siècle, par les troupes originaires de Catalogne, les sécessionnistes se réfèrent à l'existence d'une langue préjaimienne et minimisent le nombre de Catalans ayant participé à la Reconquête. Ainsi, Antonio Ubieto Arteta écrit de façon péremptoire : « Esta cuestión está tan clara que no tiene discusión. Aquí viene una masa de población que no llega al cinco por ciento [...]. Eso significa que el idioma es anterior a la conquista de Jaime I³⁷. » On peut débattre à l'envi du nombre de feux catalans lors de la Reconquête. Si tous les sécessionnistes présentent l'arrivée des Catalans comme une incursion – osons dire un détail – dans l'histoire de Valence, leurs divergences sont d'ailleurs légion : « Son escasos los catalanes que llegaron con Jaime I [...]. La conquista de Valencia fue exclusiva de los aragoneses³⁸. », « Los Aragoneses fueron los verdaderos artífices de la conquista [...] los catalanes pasaron rápido³⁹. » En réalité, il importe surtout de localiser l'origine de la blessure, intimement liée à la notion d'autorité : « La théorie sur l'importation et l'installation de la langue catalane est saugrenue.

Pourquoi est-ce que la langue qui s'est imposée aurait été une langue romane importée et, en plus, celle des Catalans⁴⁰ ? » Le même procédé est repris au sujet de la présentation du Siècle d'or valencien. Dans leur rejet de toute autorité catalane, les sécessionnistes en livrent une lecture hagiographique et présentent la grandeur de Valence comme un argument suffisant pour justifier la reconnaissance d'une langue indépendante : « Valencia fue siempre independiente de Cataluña y de Aragón [...]. Esta sola circunstancia bastaría para independizar una lengua de su madre, que no sería el catalán, sino el ibero-latín⁴¹. » La question de la dénomination est également un parangon de la transgression. L'emploi, au gré des siècles, des termes « valencien » et « langue valencienne » suffirait à démontrer l'existence d'une langue indépendante. Sur le fond, l'argumentation va à l'encontre des nombreux travaux ayant clarifié le sens de ces deux dénominations : « Les Valenciens apportent à la littérature catalane presque toutes les grandes figures de notre Siècle d'or [...] il n'est pas étonnant que les notables valenciens, tout en reconnaissant leur ascendance majoritairement catalane [...] finissent par dénommer leur langue valencienne⁴². » Sur la forme, l'argumentation se fait distorsion car, en se référant à ces dénominations historiques, aucun sécessionniste ne fait œuvre de démonstration. Tous énoncent sans craindre le syllogisme : « Lorsqu'un peuple prend conscience de parler une langue propre et différenciée d'autres langues [...], il lui donne un nom [...] et les écrivains valenciens l'ont toujours appelée valencienne, ce qui nous fait déduire que le valencien est une langue néolatine indépendante⁴³. » Enfin, cette transgression atteint son paroxysme dans la présentation de l'historiographie locale. Lorsqu'ils ne font pas l'objet de censure, les extraits d'œuvres apologétiques du catalan de Valence sont détournés. Ainsi, trop attaché à vouloir occulter la catalanité de la langue propre, aucun sécessionniste ne se réfère à ces quelques lignes, pourtant explicites, du philosophe valencien Joan Lluís Vives (1523) : « [...] mandó el monarca que hombres aragoneses y mujeres leridanas fueran a poblarla [Valencia]; y de ambos nacieron hijos que tuvieron como propia la lengua de aquellas, el lenguaje que ya por más de doscientos cincuenta años hablamos entre nosotros⁴⁴. » De même, si les sécessionnistes se plaisent à citer les termes utilisés par Marcio pour demander à Valdés, dans son *Diálogo de la Lengua* (1536), des précisions sur ce qu'il nomme « les quatre

autres manières de langues parlées en Espagne », dont le valencien, jamais, ils ne rappellent que Valdés est *el más diestro en la lengua, el que sabe mejor lo que conviene*, le *Lactancio* qui, littéralement, « nourrit » le *Diálogo*, et qu'il répond à Marcio : « La valenciana es tan conforme a la catalana, que el que entienda la una entienda casi la otra, porque la principal diferencia consiste en la pronunciación, que se llega más al castellano⁴⁵ ».

- 18 Au seul motif d'être issu de Catalogne, ce marqueur identitaire est donc contesté, nié ou rejeté, et donne lieu à des lectures transgressives, voire authentiquement révisionnistes. En d'autres termes, bien que plébiscitée par le plus grand nombre, l'autorité est restée perçue comme excessive au point de générer rejets et transgressions. Dans la mesure où l'unité linguistique des territoires catalanophones n'est plus à démontrer, de tels rejets et de telles transgressions appellent un ultime développement : leurs motivations. Si, au plan linguistique, ces motivations sont exclusivement endogènes, liées, non pas à des pratiques illégitimes ou transgressives de la part de l'autorité, mais à un positionnement sécessionniste singulier, que disent-elles de ce positionnement ? Si la bataille est à ce point rude, que dissimule, sur le plan idéologique, un tel engagement ? Qu'expriment ou défendent, en s'arc-boutant derrière la langue propre, les sécessionnistes valenciens et, quels sont, pour Valence, les enjeux de ce rapport à l'autorité ?
- 19 Si la défense d'une langue indépendante peut révéler un attachement à un territoire et à ses référents identitaires, elle est aussi, à Valence, paradoxalement, le signe d'une opposition à l'expression de la langue propre. La revendication d'une langue indépendante et l'attachement à une contre-normalisation rendent compte, en effet, d'une aspiration à freiner le processus de normalisation, à réduire le valencien à des activités *falleras*. Ainsi, Eliseo Palomares, pourtant membre de l'Académie royale de culture valencienne, elle-même censée « défendre les valeurs culturelles du peuple valencien », écrivait :

Lo que pretendemos destacar es el hecho de que cada año se vean menos carteles explicativos del significado de la falla en castellano [...] es lamentable que [...] hagamos incomprendible para muchos esos monumentos originalísimos de arquitectura y escultura efímeras [...]. También pecan de infantilismo político los que tienen la manía de

*cambiar el nombre de pueblos y calles por sus equivalentes aborígenes con pintadas que despistan a viajeros y visitantes*⁴⁶.

- 20 La détermination à rejeter toute empreinte catalane dans l'identité de la langue propre et, dans un rapport d'autorité, toute filiation, est telle qu'elle laisse entrevoir, par des termes aussi connotés que « aborigènes », des intentions de folklorisation, d'autochtonisation et, ce faisant, une volonté de restreindre la normalisation. Une autre démarche consiste à rejeter une imposition linguistique d'origine catalane pour mieux dénoncer l'importance accordée au valencien dans le secteur éducatif : « La Universidad Literaria de Valencia sigue con su constante imposición lingüística de tener conocimientos de valenciano (que aunque figure con esta denominación en los impresos, de sobra es sabido que en el ámbito académico no es otra cosa que catalán)⁴⁷. » D'autres sécessionnistes se retranchent derrière des contingences financières qui ne masquent pas davantage cette aspiration à freiner la normalisation : « Se derrocha el dinero público en el incremento de la enseñanza y uso del valenciano, premiando libros de fallas escritos según las Normas de Castellón⁴⁸. » Entièrement inscrite dans un déni et/ou rejet d'autorité, le sécessionnisme peut ainsi être présenté comme insidieusement pernicieux. Il est un levier qui permet de mettre, sinon un terme, un frein, à la normalisation. De nature à proroger la diglossie, il participe à la marginalisation de la langue propre en regard du castillan.
- 21 Le second ensemble de motivations nous ouvre les portes, non plus de la transgression mais des débordements. En procédant à une hiérarchisation de chaque référent identitaire – Valenciens vs Catalans –, et en voulant démontrer l'existence d'une « idiosyncrasie valencienne », une « valencianité immanente » – pour mieux s'affranchir d'une autorité catalane, certains se réfèrent à une « raciologie valencienne ou levantine⁴⁹ » –, les sécessionnistes font de la langue propre un outil qui véhicule de multiples sentiments anticatalanistes : le blaverisme, en référence à la couleur bleue (*blau*) de la *Senyera*, emblème cher aux sécessionnistes (par opposition à la *Quatribarrada* catalane). Pour comprendre le sens et la portée de ce dévoilement de la langue propre, intéressons-nous à l'un des moments clés du valencianisme, la publication de *Nosaltres els Valencians* de Joan Fuster en 1962. Si, au terme de plus de vingt années de franquisme, cet ouvrage

réveilla la conscience d'appartenir à un ensemble différencié, doté d'une langue en perdition, l'attachement de l'auteur à l'existence des Pays catalans – « Nous dire valenciens est, en définitive, notre façon de nous dire catalans » – fit l'effet d'une bombe. Un *ninot* à son effigie fut brûlé aux *Fallas*, elles-mêmes considérées comme un paradigme de la *valencianité*. Puis, Vicente Ramos Pérez publia *Pancatalanismo entre valencianos*, dans lequel il rendit compte des travaux de l'écrivain en ces termes : « El libro es pura invención pancatalanista [...] Fuster [...] se descubre vulgar y anticientífico [...] descabellado⁵⁰ » Plus virulente encore fut la charge de Diego Sevilla Andrés : « La personalidad valenciana [...] requiere un tratamiento algo más delicado que el de los nuevos nazis [...] que hablan de países catalanes⁵¹ ».

- 22 À partir du début de la période transitionnelle, dans l'élan d'un renouveau possible pour l'affirmation identitaire des régions, les débordements devinrent quotidiens : invectives, insultes, agressions verbales, menaces, perturbations de rassemblements culturels et/ou politiques, attentats à la bombe (librairie *Tres i Quatre*/domicile de Joan Fuster...), manifestations en faveur d'une langue indépendante sous l'étendard de la *Senyera*, colis piégé adressé à Manuel Sanchis Guarner en décembre 1978... De façon quasiment systématique, chaque affirmation d'une unité, non pas culturelle, mais linguistique, d'une filiation valencien/catalan, de l'attachement à l'autorité de normativisation, donna lieu à des débordements. L'un des tracts distribués pour appeler à l'une de ces manifestations permet de prendre toute la mesure de cet anticatalanisme :

Sous les slogans tels que une langue, une culture, une patrie, un drapeau, l'Allemagne nazie a annexé l'Autriche le 15 mai 1938, formant ainsi LA GRANDE ALLEMAGNE. Ce sont les mêmes slogans que répète aujourd'hui sans relâche le PANCATALANISME pour nous faire croire, à nous Valenciens, que nous possédons une même langue, une même culture, un même drapeau – le catalan – et un pays faisant partie des pays catalans ou, plus clairement, de LA GRANDE CATALOGNE⁵².

- 23 Des explosifs furent placés au domicile de Joan Fuster le 11 septembre 1981, jour de la *Diada* catalane, puis, en marge de la cérémonie de recueillement lors des funérailles de Manuel Sanchis Guarner, décédé le 16 décembre 1981, le cimetière de Valence fut l'objet d'inscriptions

suffisamment confondantes pour ne pas être commentées : « Sanchis Guarner, enfin tu es tombé. Le Royaume de Valence ne te pardonnera pas⁵³. » En réalité, à partir de cette époque, naquit un courant quasiment paranoïaque, combinant crainte et mépris, à l'encontre des universitaires valenciens (car jamais le sécessionnisme linguistique n'a pris corps au sein de l'université). Cependant que les Catalans furent soupçonnés de vouloir se servir de la langue propre pour « dénaturer », « anéantir », « euthanasier », ou « annexer » l'identité valencienne, les universitaires valenciens, au motif de souscrire à l'autorité des Normes de 1932, furent présentés comme des renégats, des traîtres, une cinquième colonne, un cheval de Troie dépêché de Barcelone pour assurer une nouvelle « re-Reconquête » de Valence, des agents peu secrets car opérant à visage découvert, mais déterminés à annihiler toute manifestation de la valencianité :

El enemigo lo tenemos dentro de casa, y tan dentro que los mayores enemigos de los valencianos son [...] los propios valencianos / Estas páginas dan testimonio de la invasión catalanizante terrible y sinuosa que, fomentada desde fuera y desde dentro, intenta corroer la sustancia histórica de la personalidad valenciana. / La retoñada epidemia pancatalanista invade sin pérdida de tiempo el más idóneo ámbito para su progresiva expansión: la Universidad de Valencia⁵⁴.

- 24 Quant aux Normes proprement dites, elles furent considérées comme une « incursion », une « invasion », un « Anschluss » catalan en territoire valencien, une langue « inappropriée », « étrangère », « bâtarde » et « impure », « ¡Ese polaco que quieren imponernos⁵⁵! » D'autres débordements eurent lieu lors de la visite à Valence de diverses personnalités accusées de pancatalanisme. Joan Manuel Serrat, l'un des représentants de la Nouvelle chanson catalane, fut accueilli au Teatre Principal de la ville par le graffiti suivant : « Serrat, hijo de puta catalanista⁵⁶. » Au moment de prendre possession de sa charge, le nouvel archevêque de Valence, d'origine pourtant majorquine, fut reçu par cette inscription : « Nous ne voulons pas d'évêques catalanistes⁵⁷. » Parallèlement, l'anticatalanisme investit les terrains de sport, celui du Mestalla notamment, qui fut le théâtre de multiples débordements orchestrés sur le thème de la langue par les Yomus, l'association des supporters ultras du Valencià Fútbol Club : « ¡Putxa Barça, putxa Catalunya⁵⁸! ». Durant toute cette période, marquée par la

détérioration d'ouvrages au motif de présenter le valencien comme une variété du catalan ou de lier de grands auteurs valenciens à une littérature catalane ou en langue catalane, ou de respecter, par la langue utilisée, l'autorité de normativisation, il devint également fréquent d'entendre ou de lire « antes moros que catalanes », conformément à l'un des grands mythes autochtonistes selon lequel les Valenciens auraient hérité d'un sang arabe davantage que d'un sang catalan :

*No podemos olvidar a los árabes, presentes en cada esquina de nuestro Reino [...] tienen mucha gracia los que se empeñan en eso de la historia común con Cataluña. Con quienes hemos tenido historia común ha sido con romanos y árabes [...]. ¿Dónde está la huella de la civilización catalana? En ningún sitio o en tres o cuatro [...]. No nos den en adopción al primero que pasa. No necesitamos que nadie nos monte falsos árboles genealógicos nacidos de la voracidad de unos vecinos que no tienen siglo de oro que llevarse a la historia*⁵⁹.

- 25 Organisées en mai et juin 1997 dans la ville de Valence, d'autres manifestations furent rythmées par des slogans plus virulents encore : « ¡Contra el imperialismo catalán! / ¡Valenciano en la universidad! / ¡Pujol, cabrón, enano, cabezón! / ¡Muera Cataluña! / ¡Muera Cacaluña! / ¡Mueran los Catalanes⁶⁰! » Cette année 1997 fut également marquée par de nombreuses manifestations exigeant la fermeture du canal émettant la chaîne autonome catalane TV3 sur le territoire valencien, chaîne utilisant une langue qualifiée, par quelques esprits chagrins, « d'incompréhensible », et considérée comme « étrangère ». Mais, l'un des exemples les plus confondants pour cette année-là correspond, assurément, à l'abomination commise dans la localité de Sueca, la profanation de la tombe de Joan Fuster, commentée en ces termes par le maire : « Se trata de un ataque político de sectores anticatalanistas. Son los herederos de los que le pusieron la bomba⁶¹. » En définitive, chaque année, diverses manifestations culturelles continuent d'être la cible d'attaques rendant compte d'une minutieuse organisation. Elles sont, le plus souvent, l'œuvre de l'un des principaux acteurs de cet anticatalanisme, le Grup d'Accio Valencianista. Fondé en 1977, ce groupe d'extrême droite, souvent qualifié de « néo-fasciste », a su s'organiser pour infiltrer divers secteurs de la société civile. Partageant l'idéologie d'autres

structures comme « España 2000 » – parti d'extrême droite faisant de la lutte contre l'immigration sa priorité et défendant l'unité de l'Espagne face à tout nationalisme périphérique –, ses responsables ont créé une section pour les plus jeunes appelée Joventuts del Grup d'Accio Valencianista. Pour tenter de s'affranchir de toute autorité catalane, fût-elle linguistique, cette section s'illustre par une aversion profonde pour tout marqueur identitaire catalan, une authentique catalanophobie qui gangrène la société valencienne et que l'on retrouve sur divers supports présents sur le web⁶².



Le « sécessionnisme linguistique valencien »





- 26 Le sécessionnisme linguistique s'est ainsi érigé en modèle de transgressions et de débordements. Bien sûr, il convient de relativiser. Si l'analyse des pratiques et des motivations sécessionnistes invite à emprunter un labyrinthe des passions, à mille lieues du célèbre *meninfotisme*⁶³ valencien, et met en exergue un ancrage idéologique raciste et xénophobe qui corrode les relations entre Valence et la Catalogne (et qui, en raison de sa virulence, peut faire penser, en cette période de « crise politique catalane » exacerbée que traverse l'Espagne aujourd'hui, tant aux divers élans anticastillans exprimés ici et là en territoire catalan qu'aux diverses manifestations anticatalanistes présentes en divers endroits de la péninsule), cet ancrage ne saurait être considéré comme un référent identitaire de la valencianité. Le blaverisme a simplement réussi à instrumentaliser la langue propre pour sortir de son isolement. Il est parvenu à se servir du valencien comme exutoire à une aversion quasiment charnelle pour une autorité, non

pas quelconque, mais empreinte de catalanité et, *de facto*, soupçonnée puis accusée de vouloir sacrifier, si ce n'est la culture, du moins la langue propre de Valence, sur l'autel d'un pancatalanisme politique. Il est exact que la Catalogne a souvent exprimé une aspiration à bâtir un plus vaste ensemble, une « Grande Catalogne », un rassemblement des « Pays catalans », voire une seule « Nation », comme l'indiquait Antoni Rovira i Virgili dès le début du *xx^e* siècle : « unidos por el común origen, por la común historia y por el común lenguaje, los catalanes, los valencianos, los mallorquines, los rosellonenses son un mismo pueblo, una nación única⁶⁴. » Certains partis travaillent d'ailleurs à un regroupement des « Pays catalans », tel le Parti socialiste de libération nationale des Pays catalans qui définit le Principat comme le « moteur politique, économique et culturel d'une grande République catalane, regroupant les îles Baléares, la Communauté valencienne et la Catalogne française » et qui considère l'accès de la Catalogne actuelle à son indépendance comme un premier pas vers : « la libération du reste des terres catalanes face aux États oppresseurs espagnol et français⁶⁵. » En ce sens, une population valencienne profondément attachée tant à ses référents identitaires qu'à l'unité de l'Espagne – l'hymne de Valence n'est-il pas : « Para ofrendar nuevas glorias a España / todos a una voz, hermanos venid. » ? – ne peut que s'interroger face au regain actuel de l'indépendantisme catalan et aux aspirations irrédentistes formulées par son plus proche voisin⁶⁶, d'autant que la Catalogne a pris soin de se référer, dans son dernier Statut d'autonomie (2006), à la formation d'une « euro-région » dont elle serait la locomotive : « Cataluña, a través del Estado, pertenece a la Unión Europea, comparte los valores y el modelo de bienestar y de progreso europeos y ofrece su amistad y colaboración a las comunidades y las regiones vecinas para formar, desde la Mediterránea, una eumorregión útil para el progreso de los intereses comunes en el marco de sus competencias⁶⁷. » Pour autant, la négation de la catalanité de la langue propre et l'attachement à une partition linguistique restent infondés. Au seul motif d'être empreint de catalanité, le valencien est dévoyé et sert de prétexte à un rejet d'autorité.

Conclusion

27 Au moment de conclure, trois constats peuvent être dressés : 1) très tardive, la normativisation de la langue catalane n'en a pas moins été effective et, tout en intégrant les singularités valenciennes, les *Normes de Castellón* sont de suite devenues l'autorité linguistique commune à l'ensemble de l'espace catalanophone ; 2) dans l'élan du processus d'accès à l'autonomie, divers sécessionnistes ont su se mobiliser pour rejeter cette figure d'autorité et pour tenter d'imposer leur propre codification ; 3) au fil des ans, ce rejet s'est cristallisé dans un esprit d'anticatalanisme primaire, source de multiples transgressions et débordements davantage politiques que linguistiques. Dans ce cadre, l'autorité nous livre sa fragilité : lorsqu'elle est garante, modèle et instigatrice, elle est source d'unité et, validée puis officialisée dans un esprit de concorde, sa légitimité s'en trouve renforcée ; lorsqu'elle est créditée d'autoritarisme par le jeu de multiples ingérences politiques parfois au service d'idéologies de repli, voire régressives, elle peut être perçue comme source de nivellement et d'uniformisation, voire d'ingérence étrangère et, bien qu'initialement assurée, voire plébiscitée, elle peut être niée, puis rejetée, malgré l'application de ses représentants pour réaffirmer sa légitimité. La population valencienne saura-t-elle sortir de ce lourd conflit qui relève exclusivement d'un rapport à l'autorité ? L'enjeu est de taille : l'édification d'une autochtonie valencienne permettrait de s'affranchir de cette autorité. Dans un contexte de revitalisation de l'indépendantisme catalan, cette hypothèse recevrait à Madrid, autorité suprême, un écho favorable, mais, *in situ*, cette orientation isolerait Valence et constituerait une limite à la normalisation du valencien, y compris dans sa zone de prédominance. Inversement, l'inscription de la Communauté valencienne dans un ensemble linguistique plus vaste, par une reconnaissance pleine et entière de l'autorité des *Normes de Castellón*, pourrait être le garant d'une normalisation achevée. Cette option semble devoir impliquer néanmoins de souscrire à une émancipation, non pas linguistique, mais culturelle, voire politique, de l'espace catalanophone dans son entier, émancipation qui, de toute évidence, ne fédère pas la population valencienne.

BIBLIOGRAPHY

- ADLERT NOGUEROL Miguel, *En defensa de la lengua valenciana*, Valence, Del Cénia al Segura, 1977.
- ÁNGELES CASTELLÓ José, *Fundamentación metodológica de la Lengua Valenciana*, Valence, Academia de Cultura Valenciana, 1993.
- AZNAR SOLER Manuel et BLASCO Ricard, *La política cultural al País Valencià: 1927/1939*, Valence, Institució Alfons el Magnànim, 1985.
- BELLO SERRAT Vicent, *La Pesta Blava*, Valence, Eliseu Climent/3i4, coll. « La Unitat », 1988, p. 166, 282-283.
- BRETON Roland, « Géographie du plurilinguisme », *Vers le plurilinguisme ?*, Paris, Hachette, 1991.
- CLIMENT Josep Daniel, *Les normes de Castelló, l'interés per la llengua dels valencians al segle XX*, Valence, Acadèmia Valenciana de la Lengua, 2007.
- CUCÓ Alfons et ROMERO Joan, « Actituds anticatalanistes al País Valencià: articles i documents comentats », *L'Avenç. Revista d'Història*, n° 5, 1977.
- ENTWISTLE William J., *Las Lenguas de España: Castellano, Catalán, Vasco y Gallego-Portugués*, Madrid, Istmo, coll. « Fundamentos », 1978.
- FABRA Pompeu, *La Llengua Catalana i la seua Normalització*, Barcelone, 1980, Edicions 62.
- FAUS I SABATER Salvador, *Resum històric de la llengua valenciana i dels seus escriptors*, 2^e éd., Valence, Marí Montañana, 1980.
- FERRANDO I FRANCÉS Antoni, « La Gènesi del secessionisme idiomàtic valencià », *La cultura valenciana ahir i avui*, Benidorm, Universitat d'Alacant, 1986, p. 117-133.
- FERRANDO I FRANCÉS Antoni, « La situació sociolingüística del Catalá al País Valencià-Paral·lelismes amb el cas galleg », in *I Congresso internacional da lingua galego-portuguesa na Galiza*, Orense, 20-24 septembre 1984, La Corogne, Associaçom Galega da lingua, 1986.
- FERRER I GIRONÈS Francesc, *La Persecució política de la llengua catalana: Història de les mesures preses contra el seu ús des de la Nova Planta fins avui*, 2^{de} éd., Barcelone, Edicions 62, 1986.
- FLOR I MORENO Vicent, *L'anticatalanisme al País Valencià: Identitat i reproducció social del discurs del Blaverisme*, Valence, Universitat de València, 2009.
- GINER Rosa et PELLICER Joan E., *TDC, llengua COU*, Barcelone, Teide, 1990.
- GONZALEZ FELIP Maria Soledat, « La qüestió lingüística valenciana a través de la premsa. Des de l'encàrrec del dictamen al Consell Valencià de Cultura fins a la constitució de l'Acadèmia Valenciana de la Llengua », thèse de doctorat, Universitat de València, 2005.
- GUINOT I GALÁN Josep Maria, *En Torn a la Llengua valenciana*, Valence, Ajun-

tament de València/Grup d'Accio Valencianista, s.d.

HUGUET I PASCUAL Jesús, « Les normes de Castelló en el procés de normalització lingüística », *Les Normes de Castelló: una Reflexió col·lectiva seixanta anys després*, Castelló, Universitat Jaume I/Diputació de Castelló, 1993, p. 26-29.

LANUZA ORTUÑO Chimo, *Valencià ¿Llengua o dialecte? Una aproximació des de la sociolingüística*, Valence, Lo Rat Penat, 1994.

LLISO I GENOVÉS Francisco, *¿La fabla aragonesa es una, dos o dos en una? (influència sobre la llengua valenciana)*, Valence, edita el autor, 1985.

LLISO I GENOVÉS Francisco, *Yo Nacionalista valenciano ¿Tu saps be lo que es ser nacionaliste?*, Valence, F. Lliso i Genovés, 1996.

MENDEL Gérard, *Une histoire de l'autorité, permanences et variations*, Paris, La Découverte, 2003.

MOURELLE DE LEMA Manuel, *La Identidad Etnolingüística de Valencia: desde la Antigüedad hasta el siglo XIV*, Madrid, Grugalma, 1996.

RAMOS PÉREZ Vicente, *Pancatalanismo entre valencianos*, 2^e éd. corrigée, Valence, Quiles, 1978.

RECIO ALFARO Carles, *Diccionari diferencial: valencià-català/català-valencià*, Valence, Ateneu de la Cultura, 1985.

RECIO ALFARO Carles, *El Valencianismo*, Valence, Carena, 1997.

REYNA Maria Consuelo, « La filiación », *Las Provincias*, 22 juin 1998.

REYNA María Consuelo, « Los incultos que defienden la lengua valenciana », in *Almanaque de las Provincias: La Vida Valenciana en el año 1997*, Valence, Federico Doménech, 1998, p. 283-286.

ROVIRA Y VIRGILI Antonio, *El nacionalismo catalán*, Barcelone, Minerva, 1919.

SANCHIS GUARNER Manuel, *La llengua dels valencians*, 13^e éd., Valence, Eliseu Climent/3i4, coll. « La Unitat », 1989.

SEVILLA MERINO Julia, *Estatut d'autonomia de la Comunitat valenciana: procés d'elaboració i tramitació parlamentària*, Valence, Corts Valencianes, 1992.

SIMÓ SANTONJA Vicente Luis, *¿Valenciano o catalán?*, 3^e éd., Valence, Centro de Cultura Valenciana, 1979.

TIERNO GALVÁN Enrique (dir.), *Leyes políticas españolas fundamentales: 1808-1978*, Madrid, Tecnos, 1979.

UNIVERSITAT DE VALENCIA, *Sobre la llengua dels Valencians, Informe i documents*, Valence, Universitat de Valencia (Facultat de Filologia), 1998.

VALDÉS Juan de, *Diálogo de la Lengua*, Madrid, J.M. Lope Blanch/Castalia, 1984.

NOTES

1 BRETON Roland, « Géographie du plurilinguisme », *Vers le plurilinguisme ?*, Paris, Hachette, 1991, p. 31.

- 2 COROMINES Joan, cité par GINER Rosa et PELLICER Joan E., *TDC, llengua COU*, Barcelone, Teide, 1990, p. 12.
- 3 FERRANDO I FRANCÉS Antoni, « La Gènesi del secessionisme idiomàtic valencià », *La cultura valenciana ahir i avui*, Benidorm, Universitat d'Alacant, 1986, p. 117.
- 4 FABRA Pompeu, cité par AZNAR SOLER Manuel et BLASCO Ricard, *La política cultural al País Valencià: 1927/1939*, Valence, Institució Alfons el Magnànim, 1985, p. 24-25.
- 5 Constitution de la République espagnole, Titre Préliminaire, art. 4, Titre III, art. 50, 1931, in TIERNO GALVÁN Enrique (dir.), *Leyes políticas españolas fundamentales: 1808-1978*, Madrid, Tecnos, 1979, p. 174-181.
- 6 FABRA Pompeu, *La Llengua Catalana i la seua Normalització*, Barcelone, 1980, Edicions 62, p. 147-148.
- 7 CLIMENT Josep Daniel, *Les normes de Castelló, l'interés per la llengua dels valencians al segle XX*, Valence, Acadèmia Valenciana de la Lengua, 2007, p. 194-201.
- 8 HUGUET I PASCUAL Jesús, « Les normes de Castelló en el procés de normalització lingüística », *Les Normes de Castelló: una Reflexió col·lectiva seixanta anys després*, Castelló, Universitat Jaume I/Diputació de Castelló, 1993, p. 27.
- 9 ARENDT Hannah, citée dans MENDEL Gérard, *Une histoire de l'autorité, permanences et variations*, Paris, La Découverte, 2003, p. 27.
- 10 RENAUT Alain, cité par *ibid.*, p. 33.
- 11 SEVILLA MERINO Julia, *Estatut d'autonomia de la Comunitat valenciana: procés d'elaboració i tramitació parlamentària*, Valence, Corts Valencianes, 1992, p. 687-692.
- 12 Fédérant l'ensemble de la classe universitaire, ce manifeste fut signé par Joan Fuster, Vicent Andrés Estellés, Manuel Sanchis Guarner, Eliseu Climent, Vicent Ventura Beltran, Alfons Cucó, Vicent Pitarch, Francesc Mira, etc., puis, par 40 258 personnes invitées à se prononcer par l'intermédiaire de la revue valencienne *Canigó*. Voir : MOYA Gonzalo et LAGO Jesús, *Bilingüismo y trastornos del lenguaje en España*, Madrid, Saltés, 1977, p. 204.
- 13 CASP I VERCHER Xavier, cité dans SIMÓ SANTONJA Vicente Luis, *¿Valenciano o catalán?*, Valence, Centro de Cultura Valenciana, 1979, p. 61-63.

- 14 ADLERT NOGUEROL Miguel, *En defensa de la lengua valenciana*, Valence, Del Cénia al Segura, 1977, p. 18-30.
- 15 BROSETA PONT Manuel, cité dans FERRER I GIRONÈS, Francesc, *La Persecució política de la llengua catalana: Història de les mesures preses contra el seu ús des de la Nova Planta fins avui*, Barcelone, Edicions 62, 1986, p. 222.
- 16 *Las Provincias*, 5 octobre 1991, *Almanaque de las Provincias: La Vida Valenciana en el año 1991*, Valence, Federico Doménech, 1992.
- 17 *Magazine d'Informacio Lliterari, Lletraferit*, n° 8, 1998, p. 7.
- 18 *El País*, 30 avril 1997.
- 19 GONZALEZ FELIP Maria Soledat, « La qüestió lingüística valenciana a través de la premsa. Des de l'encàrrec del dictamen al Consell Valencià de Cultura fins a la constitució de l'Acadèmia Valenciana de la Llengua », thèse de doctorat, Universitat de València, 2005, p. 48-49.
- 20 Loi 7/1998 du 16 septembre sur la création de l'Académie valencienne de la langue.
- 21 *Ibid.*
- 22 *Las Provincias*, 1^{er} juillet 1998.
- 23 *Magazine d'Informacio Lliterari, Lletraferit*, mai 1998, n° 8, p. 10-13.
- 24 http://www.loratpenat.org/index.php?option=com_content&task=view&id=3&Itemid=48
- 25 Nouveau statut d'autonomie de la Communauté valencienne, 2006.
- 26 http://www.docv.gva.es/portal/ficha_disposicion_pc.jsp?sig=003045/2015&L=1
- 27 <http://www.llenguavalenciana.com>
- 28 GUINOT I GALÁN Josep Maria, *En Torn a la Llengua valenciana*, Valence, Ajuntament de València/Grup d'Accio Valencianista, s.d., p. 9-10, 19-22, 32.
- 29 RECIO ALFARO Carles, *Diccionari diferencial: valencià-català/català-valencià*, Valence, Ateneu de la Cultura, 1985, p. 23-24.
- 30 BELLO SERRAT Vicent, *La Pesta Blava*, Valence, Eliseu Climent/3i4, coll. « La Unitat », 1988, p. 166, 282-283.
- 31 SIMÓ SANTONJA Vicente Luis, *op. cit.*, p. 10.
- 32 SANCHIS GUARNER Manuel, *La llengua dels valencians*, Valence, Eliseu Climent/3i4, coll. « La Unitat », 1989, p. 41, 79, 87.

- 33 ÁNGELES CASTELLÓ José, *Fundamentación metodológica de la Lengua Valenciana*, Valence, Academia de Cultura Valenciana, 1993, p. 13-14, 30-31, 35-36.
- 34 ENTWISTLE William J., cité dans LANUZA ORTUÑO Chimo, *Valencià ¿Llengua o dialecte? Una aproximació des de la sociolingüística*, Valence, Lo Rat Penat, 1994, p. 42.
- 35 LANUZA ORTUÑO Chimo, *op. cit.*, p. 42.
- 36 ENTWISTLE William J., *Las Lenguas de España: Castellano, Catalán, Vasco y Gallego-Portugués*, Madrid, Istmo, coll. « Fundamentos », 1978, p. 24, 122, 127-128, 134-135.
- 37 UBIETO ARTETA Antonio, cité par REYNA María Consuelo, « Los incultos que defienden la lengua valenciana », in *Almanaque de las Provincias: La Vida Valenciana en el año 1997*, Valence, Federico Doménech, 1998, p. 285.
- 38 LLISO I GENOVÉS FRANCISCO, *¿La fabla aragonesa es una, dos o dos en una? (influencia sobre la lengua valenciana)*, Valence, edita el autor, 1985, p. 154.
- 39 LLISO I GENOVÉS FRANCISCO, *Yo Nacionalista valenciano ¿Tu saps be lo que es ser nacionaliste?*, Valence, F. Lliso i Genovés, 1996, p. 41.
- 40 FAUS I SABATER Salvador, *Resum històric de la llengua valenciana i dels seus escriptors*, 2^e éd., Valence, Marí Montañana, 1980, p. 34-35, 39.
- 41 SIMÓ SANTONJA Vicente Luis, *op. cit.*, p. 206-207, 247-248.
- 42 FERRANDO I FRANCÉS Antoni, « La situació sociolingüística del Catalá al País Valencià-Paral·lelismes amb el cas galleg », in *I Congresso internacional da lingua galego-portuguesa na Galiza*, Orense, 20-24 septembre 1984, La Corogne, Associação Galega da lingua, 1986, p. 151, 157.
- 43 LANUZA ORTUÑO Chimo, *op. cit.*, p. 37-38.
- 44 VIVES Joan Lluís, cité dans UNIVERSITAT DE VALENCIA, *Sobre la llengua dels Valencians, Informe i documents*, Valence, Universitat de Valencia (Facultat de Filologia), 1998, p. 64.
- 45 VALDÉS Juan de, *Diálogo de la Lengua*, Madrid, J.M. Lope Blanch/Castalia, 1984, p. 61.
- 46 *Las Provincias*, 28 février 1988, p. 34.
- 47 *Almanaque de las Provincias: La vida en Valencia en el año 1997*, Valence, Federico Doménech, 1998, p. 143-145.
- 48 *Almanaque de las Provincias: La vida en Valencia en el año 1995*, Valence, Federico Doménech, 1996, p. 497-499.

49 MOURELLE DE LEMA Manuel, *La Identidad Etnolingüística de Valencia: desde la Antigüedad hasta el siglo XIV*, Madrid, Grugalma, 1996, p. 17-18.

50 RAMOS PÉREZ Vicente, *Pancatalanismo entre valencianos*, Valence, Quiles, 1978, p. 68-76, 98.

51 SEVILLA ANDRÉS Diego, « Burguesía y separatismo », *Levante*, 22 décembre 1962, cité dans CUCÓ Alfons, et ROMERO Joan, « Actituds anticatalanistes al País Valencià: articles i documents comentats », *L'Avenç. Revista d'Història*, n° 5, 1977, p. 43-44.

52 BELLO SERRAT Vicent, *op. cit.*, p. 238.

53 RECIO ALFARO Carles, *El Valencianismo*, Valence, Carena, 1997, p. 179.

54 Cité dans RAMOS PÉREZ Vicente, *op. cit.*, p. 7, 56, 58.

55 LLISO I GENOVÉS Francisco, *Yo Nacionalista...*, *op. cit.*, p. 40, 43, 70-71.

56 BELLO SERRAT Vicent, *op. cit.*, p. 74.

57 *Ibid.*, p. 24.

58 FLOR I MORENO Vicent, *L'anticatalanisme al País Valencià: Identitat i reproducció social del discurs del Blaverisme*, Valence, Universitat de València, 2009, p. 290.

59 REYNA Maria Consuelo, « La filiación », *Las Provincias*, 22 juin 1998.

60 *Almanaque de las Provincias: La vida en Valencia en el año 1997*, Valence, Federico Doménech, 1998, p. 101-113.

61 *El País*, 14 septembre 1997.

62 <http://www.antiblavers.org/galeria/thumbnails.php?album=7>, http://www.antifeixistes.org/3080_consell-joventut-movimiento-contra-intolerancia-demanen-lajuntament-vete-dexpojoive.htm, <https://www.youtube.com/watch?v=bg-4ALayrOM#t=573>, <https://www.youtube.com/watch?v=Kl3pdTP4RCg>, <https://www.youtube.com/watch?v=dgHwW8gSx1A>

63 Issu de la contraction de « me n'hi fot », le « meninfotisme » correspond à une façon singulière de comprendre et d'appréhender la vie en général, un certain détachement dès lors que la personne ne se sent pas directement concernée.

64 ROVIRA Y VIRGILI Antonio, *El nacionalismo catalán*, Barcelone, Minerva, 1919, p. 18-19.

65 <http://www.psan.cat/pagina-exemple/>

66 Germà Gordó, conseiller de justice d'Artur Mas, a proposé en août 2015, dans l'hypothèse de la création d'un État catalan indépendant, la délivrance d'un passeport catalan et l'octroi de la nationalité catalane à tous les citoyens des Baléares, de la Communauté valencienne, d'une partie de l'Aragon et de la France (les Pays catalans). *El País*, 25 août 2015. http://ccaa.elpais.com/ccaa/2015/08/24/catalunya/1440444083_856137.html

67 Statut d'autonomie de la Catalogne – 2006.

ABSTRACTS

Français

Fermement attaché à défendre une langue valencienne autochtone et indépendante, le sécessionnisme linguistique valencien remet en cause l'autorité de normativisation de la langue catalane et s'érige en modèle de transgressions et de débordements.

English

Firmly committed to defending an autochthonous and independent Valencian language, Valencian linguistic secessionism challenges the normative authority of the Catalan language and sets itself up as a model for transgressions and violent outbursts.

INDEX

Mots-clés

sécessionnisme linguistique valencien, transgression, débordement

Keywords

Valencian linguistic secessionism, transgression, overflow

AUTHOR

Franck Martin

MCF Espagnol – CELEC (EA 3069), Université Jean Monnet Saint-Étienne

IDREF : <https://www.idref.fr/200501593>